



**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil de Communauté
Séance du jeudi 17 février 2011**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCI du Doubs -
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4,
1.2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 6.1, 2.1, 2.2, 10.1

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h10

Etaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU (jusqu'au rapport 0.2)
Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Geneviève VERRON Avanne-Aveney : Laurent DELMOTTE
Besançon : Nicolas BODIN, Patrick BONTEMPS, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.1),
Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 3.4), Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN,
Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD, Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON,
Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Solange JOLY (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 1.1.1),
Christophe LIME, Annie MENETRIER, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR (jusqu'au rapport 1.1.1), Danièle POISSENOT,
Jean ROSSELOT (jusqu'au rapport 1.1.1), Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au
rapport 3.4), Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Sylvie WANLIN,
Nicole WEINMAN (à partir du rapport 1.1.1) Zahira YASSIR-COUVAL, Boussières : Roland DEMESMAY Busy : Philippe SIMONIN
Chalèze : Christophe CURTY (représenté par Roger GREMION) Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au
rapport 1.1.1) Champagny : Claude VOIDEY Chatillon-le-Duc : Catherine BOTTERON, Philippe GUILLAUME Chaucenne :
Bernard VOUGNON Chaudfontaine : Jacky LOUISSON Chemaudin : Bruno COSTANTINI (jusqu'au rapport 1.1.1) Deluz :
Sylvaine BARASSI Ecole-Valentin : Yves GUYEN Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER François : Françoise GILLET, Claude PREIONI
Gennevilliers : Maryse MILLET Grandfontaine : François LOPEZ La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod :
Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) Mamirolle : Daniel HUOT (à partir du rapport 1.1.1), Didier MARQUER (représenté
par Robert POURCELOT) Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : Daniel PARIS Miserey-Salines :
Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ (représenté par Hervé TOURNOUX jusqu'au rapport
1.1.1) Morre : Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.1.1), Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET
(à partir du rapport 1.1.1) Noiron : Bernard MADOUX Pelousey : Catherine BARTHELET (à partir du rapport 1.1.1),
Claude OYTANA Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilly-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET Rancenay : Michel LETHIER
Roche-lez-Beaupré : Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT (à partir
du rapport 1.1.1), Alain VIENNET (à partir du rapport 1.1.1) Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise
: Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH (à partir du rapport 1.1.1) Thoraise : Jean-Michel MAY Torpes : Bernard LAURENT
Vaire-Arcier : Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET (représenté par sa
suppléante jusqu'au rapport 0.2 puis présent jusqu'au rapport 10.1)

Etaient absents : Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI Avanne-Aveney : Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Hayatte AKODAD,
Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Pascal BONNET, Catherine GELIN,
Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Valérie HINCELIN,
Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Carine MICHEL, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER,
Elisabeth PEQUIGNOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Beure : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER Boussières :
Bertrand ASTRIC Brailans : Alain BLESSEMILLE Champoux : Thierry CHATOT Champvans-les-Moulins : Jean-Marie ROTH
Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Ecole-Valentin : André BAVEREL
Grandfontaine : Laurent SANSEIGNE Le Gratteris : Cédric LINDECKER Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY,
Séverine MONLLOR Novillars : Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS Osselle : Jacques MENIGOZ Pirey : Jacques COINTET
Pouilly-les-Vignes : Jean-Michel FAIVRE Pugy : Marie-Noëlle LATHUILIERE Roche-lez-Beaupré : Stéphane COURBET
Serre-les-Sapins : Christian BOILLEY Vorges-les-Pins : Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : Zahira YASSIR-COUVAL

Procurations de vote :

Mandants : F. GALLIOU (à partir du rapport 1.1.1), S. RUTKOWSKI, E. ALAUZET, P. BONNET, A. GHEZALI, JP. GOVIGNAUX, V. HINCELIN,
JS. LEUBA (jusqu'au rapport 0.2), M. LOYAT, C. MICHEL, N. MOUNTASSIR (à partir du rapport 1.1.2), M. OMOURI, J. PANIER, E. PEQUIGNOT,
F. PRESSE, J. SCHIRRER (à partir du rapport 3.5), B. ASTRIC, A. BLESSEMILLE, R. REYLE (à partir du rapport 1.1.2), JM. ROTH, B. COSTANTINI
(à partir du rapport 1.1.2), A. BAVEREL, M. COTTINY, S. MONLLOR, J. MENIGOZ, JM. FAIVRE

Mandataires : M. DE WILDE-BESANCON (à partir du rapport 1.1.1), G. VERRON, C. TISSIER, J. ROSSELOT, L. HAKKAR, YM. DAHOUI, B. CYPRIANI,
N. BODIN (jusqu'au rapport 0.2), JC. ROY, S. WANLIN, C. DEVESA (à partir du rapport 1.1.2), E. SASSARD, F. FELLMANN, JM. GIRERD,
N. GUILLEMET, D. GENDRAUD (à partir du rapport 3.5), R. DEMESMAY, R. REYLE, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 1.1.2), C. VOIDEY,
JL. FOUSSERET (à partir du rapport 1.1.2), Y. GUYEN, G. BAULIEU, JM. MAY, MO. CRABBE-DIAWARA, JM. BOUSSET

Délibération n°2010/001300

Rapport n°1.1.3 - Ouverture anticipée de crédits d'investissement - Exercice 2011

Ouverture anticipée de crédits d'investissement - Exercice 2011

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC

Résumé :

Dans l'attente du vote du budget primitif 2011 prévu le 31 mars 2011, il est proposé, conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'ouverture anticipée de crédits d'investissement sur le budget principal, les budgets annexes Transports et CRR pour un montant total de 588 420 €.

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Président peut, sur autorisation du Conseil de Communauté, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont alors inscrits au budget lors de son adoption.

En conséquence, il est proposé au Conseil de Communauté d'ouvrir, dès à présent, des crédits d'investissement sur le Budget principal, le Budget annexe CRR et le Budget annexe Transports pour un montant total de 588 420 €.

I. Ouverture anticipée de crédits au Budget principal

A/ Détermination de l'autorisation maximale d'ouverture de crédits

Montant maximum d'ouverture anticipée de crédits avant le vote du BP 2011 (article L.1612-1 CGCT)	21 903 313 € * 25 % Soit 5 475 828 €
---	--

B/ Détail des ouvertures anticipées de crédits par projets

Commissions	Projets	Imputation	Crédits ouverts avant vote BP 2011	Objet de l'ouverture anticipée de crédits
Administration générale	Aménagement des locaux	2135	8 750 €	Faire face à d'éventuelles pannes ou à des dysfonctionnements dans nos locaux
		2158	1 500 €	
	Mobilier-informatique-réseaux-divers travaux	2182	25 000 €	Répondre aux besoins de matériels du parc automobile
		205	26 000 €	Permettre le paiement des licences à SCC (Specialist Computer Centres) dans le cadre du marché intranet
		2183	8 500 €	Permettre que le nouveau marché renouvellement de la téléphonie fixe, mobile, internet prenne effet au 1er février 2011.
Economie, emploi, insertion	Pépinières de Palente	2145	6 250 €	Faire face à d'éventuelles réparations
	Maison des Microtechniques	2145	4 500 €	
	Marchaux Chaudfontaine	2031	820 €	Régler la facture du commissaire enquêteur pour révision du PLU de Chaudfontaine
	PLIE: avance	2764	300 000 €	Effectuer le paiement de l'avance de trésorerie du PLIE
	Pôle TGV gare nouvelle Auxon	2031	30 000 €	Lancer puis attribuer une consultation pour une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) d'évaluation du concessionnaire avant le vote du BP 2011.
Culture, tourisme, sports	Gestion du port fluvial	2145	7 300 €	Faire face à d'éventuelles réparations
	Hébergement de plein-air (aires de camping-cars)	2314	90 000 €	Financer : - le déplacement du branchement en eau potable de la borne de l'aire de camping car de Besançon du quai Veil Picard à la rue Aristide Janvier (compte tenu de l'abandon de la conduite d'eau potable du quai consécutif à la réalisation du tramway), - la réalisation d'une aire de service pour les camping car sur le site du Musée de Nancray.
Habitat et Politique de la Ville	Subvention accession à la propriété	2042	25 000 €	Assurer le versement des subventions relatives à 12 actes d'acquisitions programmés avant le 31 mars 2011.
	Fonds d'aides aux propriétaires privés	2042	40 000 €	Garantir un versement des subventions, dans les meilleurs délais, aux propriétaires aux ressources modestes et pour lesquels la subvention communautaire s'avère une aide décisive dans le financement de leurs travaux, ceci dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Grand Besançon.
Total des crédits ouverts sur le Budget principal			573 620 €	

Il est proposé d'ouvrir, dès à présent des crédits d'investissement sur le Budget principal à hauteur de **573 620 €**.

II. Ouverture anticipée de crédits au Budget annexe CRR

A/ Détermination de l'autorisation maximale d'ouverture de crédits

Montant maximum d'ouverture anticipée de crédits avant le vote du BP 2011 (article L.1612-1 CGCT)	8 982 368 € * 25 % Soit 2 245 592 €
---	---

B/ Détail des ouvertures anticipées de crédits par projets

Il est proposé d'ouvrir, dès à présent des crédits d'investissement sur le Budget annexe CRR, pour faire face à d'éventuelles réparations urgentes pour un montant de **3 800 €**.

III. Ouverture anticipée de crédits au Budget annexe Transports

A/ Détermination de l'autorisation maximale d'ouverture de crédits

Montant maximum d'ouverture anticipée de crédits avant le vote du BP 2011 (article L.1612-1 CGCT)	11 485 859 € * 25 % Soit 2 871 465 €
---	--

B/ Détail des ouvertures anticipées de crédits par projets

Il est proposé d'ouvrir, dès à présent des crédits d'investissement, sur le Budget annexe Transports, à hauteur de **11 000 €**, relatifs au projet « DSP : Travaux de sécurité incendie du remisage couvert GNV du dépôt de Planoise ».

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur une ouverture anticipée de crédits, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2011, de 573 620 € sur le Budget principal, 3 800 € sur le Budget annexe CRR et 11 000 € sur le Budget annexe Transports.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

PRÉFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité

RECU 22.FEV 2011